

Les déplacements en deux-roues motorisés

Indice d'évolution du nombre de deux-roues motorisés

Source : Ville de Paris,
Direction de la Voirie
et des Déplacements



Indice établi à partir de comptages réalisés sur un échantillon de 6 sites (bd de Sébastopol, bd Saint-Germain, rue de Rivoli, bd Henri IV, avenue Daumesnil, quai de Jemmapes), deux mardis par mois pendant les périodes horaires 8h30-9h30 et 17h30-18h30.

2019 ■
2020 ■

Moyenne annuelle --- ---

2019 ■
2020 ■

Fréquentation des sites suivis

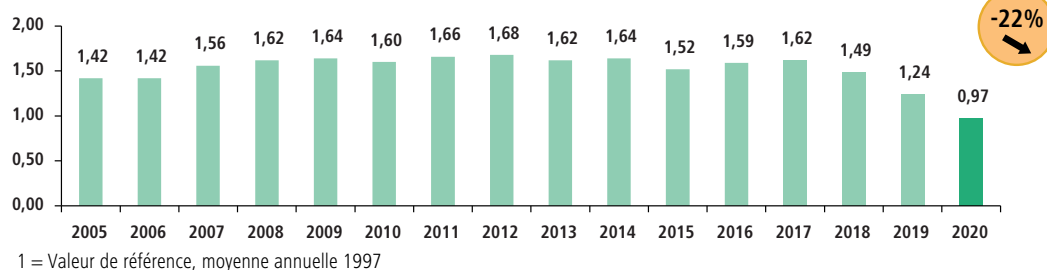
Nombre de deux-roues motorisés
entre 8h30 et 9h30

Nombre de deux-roues motorisés
entre 17h30 et 18h30

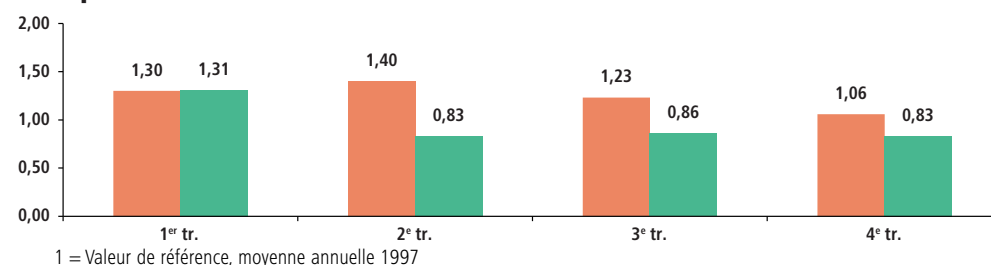
Moyenne horaire
sur l'année 2020
et (...) sur l'année 2019

Indice d'évolution annuel du nombre de deux-roues motorisés entre 2005 et 2020

Évolution 2020 / 2019

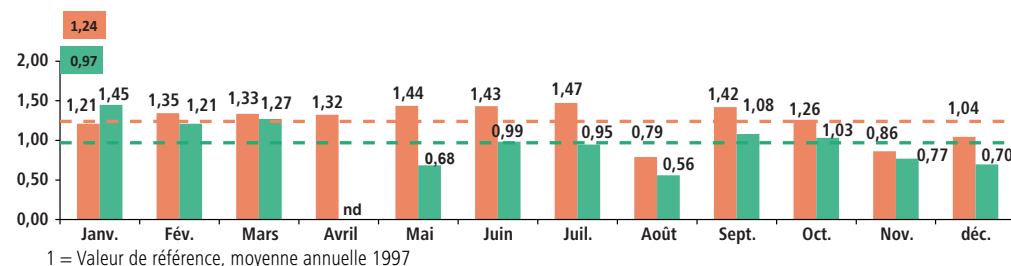


Comparaison des indices d'évolution trimestriels entre 2020 et 2019

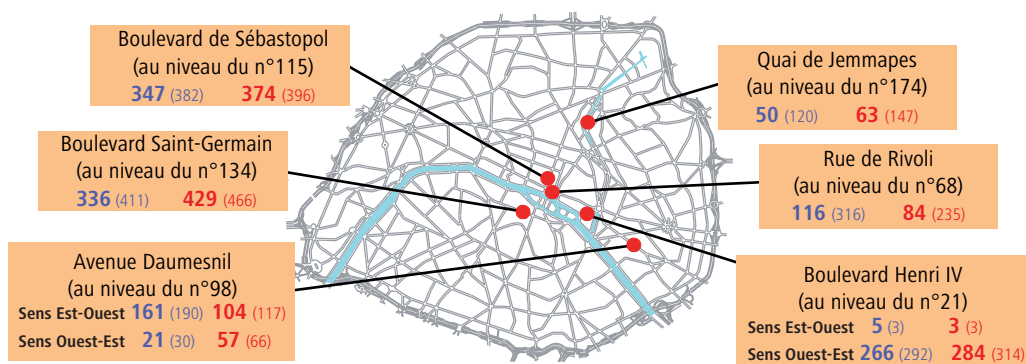


Tendance : L'indice d'évolution enregistre une baisse du nombre de deux-roues motorisés sur les sites suivis en 2020 par rapport à 2019. La fréquentation trimestrielle des deux-roues motorisés est stable le premier trimestre, en baisse les trois trimestres suivants.

Comparaison des indices d'évolution mensuels du nombre de deux-roues motorisés pour l'année 2019 et 2020



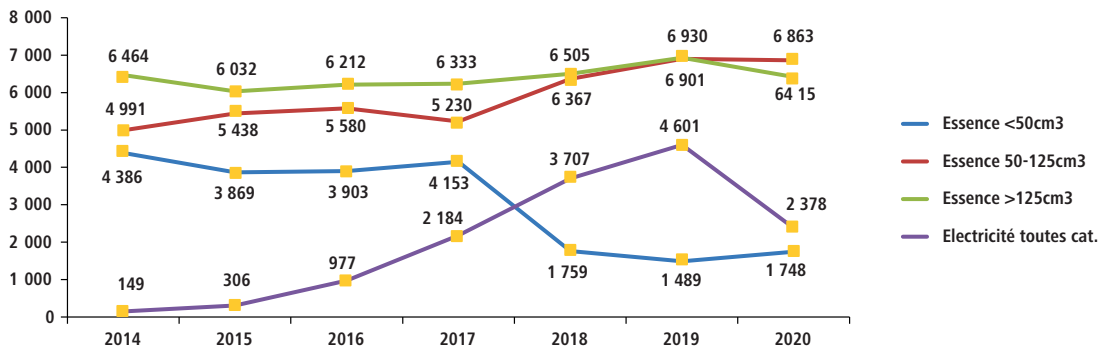
Tendance : En 2020, la baisse de la fréquentation des deux-roues motorisés en circulation sur les sites suivis est visible tous les mois sauf en janvier. La fréquentation est minimale en août, maximale en janvier. Par rapport à 2019, le mois de mai enregistre la baisse la plus importante (-52%) quand le mois de janvier connaît la hausse la plus forte (+20 %).



Immatriculations de deux-roues motorisés

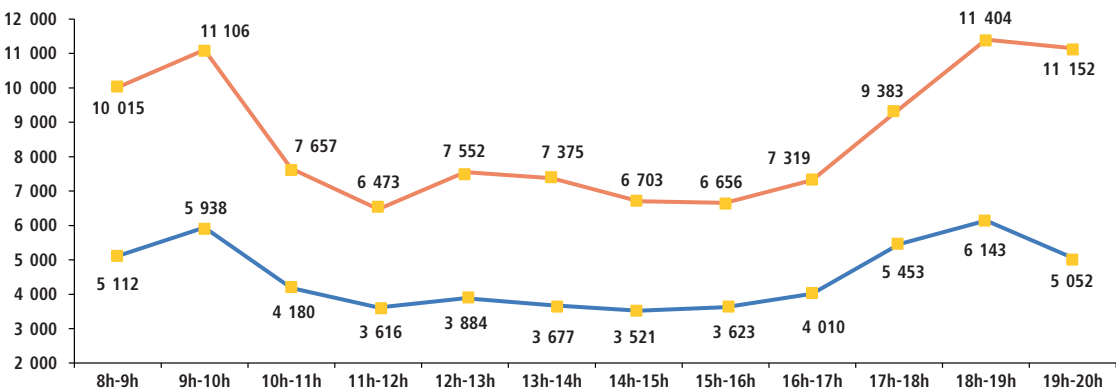
Source :
Ministère de la transition
écologique et solidaire
(SDES /BSRV)

Évolution du nombre d'immatriculations de deux-roues motorisés neufs à Paris



Tendance : En 2020, le nombre d'immatriculations des deux-roues motorisés de moins de 50 cm³ augmente de 17 % par rapport à 2019, celui compris entre 50 et 125 cm³ reste stable, tandis que celui des plus de 125 cm³ et celui des 2-roues électriques baissent respectivement de -7 % et de -48 %.

Évolution du nombre de deux-roues motorisés au cours d'une journée



Tendance : En 2020 comme en 2019, le nombre de deux-roues motorisés sur les sites comptés est maximal le matin entre 8 heures et 10 heures et le soir entre 18 heures et 20 heures.

Infractions

Source : Préfecture de Police
et Ville de Paris,
Direction de la Prévention
de la Sécurité et de la Protection



Procès-verbaux dressés par la Préfecture
de Police et la DPSP sur la voirie
parisienne.

Nombre d'infractions (procès-verbaux) relevées à l'encontre des deux roues motorisés

Évolution 2020 / 2019

Pour circulation et stationnement dans les couloirs de bus	21 433	+21%
Pour stationnement sur les trottoirs	75 235	-61%